



Casques modèle 1933



Surnommé « casque de tradition » depuis les années 1980, le casque modèle 1933 fut mis en service au 1^{er} novembre 1933, en remplacement des casques modèles 1885 et 1895 auxquels il s'apparente. Embouti en une seule pièce, il fut produit à des millions d'exemplaires et équipa plusieurs générations de pompiers jusqu'au début des années 1990. Ce casque se caractérise par sa coque polie en acier inoxydable au nickel-chrome qui reste bien visible en intervention, même dans l'épaisse fumée des incendies. Sa coiffe intérieure et sa jugulaire sont en cuir (de couleur noire pour les casques des pompiers parisiens). Le pourtour de la visière et du couvre-nuque est bordé d'un jonc en laiton, tandis que son cimier arbore deux échancrures d'aération sur les côtés, ainsi qu'une grenade en tombac (alliage de cuivre et de zinc) sur sa partie avant (les casques des marins-pompiers de Marseille portent une ancre). Enfin, les plaques de corps y sont maintenues par l'intermédiaire d'un seul trou et d'une tige de fixation. Même si le casque F1 est le modèle utilisé par les compagnies en intervention depuis le milieu des années 1980, l'utilisation du casque modèle 1933 ne fut pas réformée pour autant, puisqu'il est encore largement porté lors des cérémonies et des défilés officiels.



COURAGE ET DÉVOUEMENT

Outre la lutte contre les incendies, la mission première des sapeurs-pompiers français est de protéger les personnes, les biens et l'environnement. En comparaison avec leurs confrères étrangers, ils assurent des missions d'aide médicale d'urgence et de secours à la personne qui vont bien au-delà de leur fonction principale et historique. Leur gamme d'action est adaptée à bien des circonstances dramatiques : accident domestique, électrocution, sauvetage, hydrocution et noyade, asphyxie ou tentative de suicide, par exemple. On fait également appel à leurs compétences pour le sauvetage d'animaux et d'êtres humains, notamment en milieu périlleux (en montagne ou en milieu souterrain par exemple), ou sur les accidents de la circulation, tant pour venir en aide aux victimes que pour aider au déblaiement de la voie publique. Ils sont à même d'intervenir en cas de risque chimique ou radiologique (ils disposent pour cela d'équipements spécialement adaptés, voir page 78) ou lors de catastrophes naturelles majeures telles qu'une tempête, une inondation, voire un séisme ou un tsunami dans certaines parties du monde. Enfin, les sapeurs-pompiers ont également le devoir de faire de la pédagogie et de la prévention en matière de risque d'incendie et d'enseigner les gestes de premiers secours.



33



32

RÉGIMENT
de SAPEURS POMPIERS

Au gymnase !

Pour entretenir leur forme, les pompiers pratiquent de nombreuses activités sportives collectives ou individuelles, telles que la course à pied, le football, la natation, le cross, le handball ou encore le basket-ball par exemple. La pratique de la gymnastique se développa pour sa part à partir des années 1920 et ce jusqu'en 1970. Là encore, ce fut l'influence des pompiers de Paris et de leur célèbre équipe de gymnastes qui aida à la popularisation de cette discipline au sein des casernes françaises. Autant acrobatique que physique, cette pratique permet de muscler, de tonifier et d'assouplir son corps, mais aussi d'apprendre à tenir en équilibre, chose particulièrement utile en intervention. Dans les années 1950 et 1960, il n'était pas rare d'assister à des représentations sportives exécutées par les pompiers lors des « journées du feu ». Vêtus de blanc, ils pouvaient porter la ceinture de gymnase fabriquée sur le même modèle que la ceinture de feu.

